

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2033

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

306 426 313 RCS Arras.

HYDROMECA.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2455605.00 EUR.

Adresse : chemin Départemental Numéro 15, 62860 Marquion.

Précédent propriétaire : 306 426 313 RCS Arras. **HYDROMECA.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : HYDROMECA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : chemin Départemental Numéro 15 62860 Marquion Capital : 2455605.00 EUR Numéro unique d'identification : 306426313 Lieu d'immatriculation : Arras. Société bénéficiaire de la scission : CLAIRE SOLUTIONS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 28 boulevard Poissonnière 75009 Paris Capital : 3159182.20 EUR Numéro unique d'identification : 938720422 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 3618514.00 EUR - passif de 2277381.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Rapport d'échange des droits sociaux La Société Bénéficiaire procèdera, en rémunération de l'Apport qui lui est consenti, à une augmentation de capital d'un montant nominal de cent vingt-cinq mille six cent vingt-deux euros et trente centimes (125.622,30 €) par émission d'un million deux cent cinquante-six mille deux cent vingt-trois (1.256.223) actions ordinaires nouvelles, entièrement libérées, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10 €) chacune, assortie d'une prime d'apport globale d'un million deux cent quinze mille cinq cent dix euros et soixante-dix centimes (1.215.510,70 €), soit une prime d'apport unitaire d'environ 0,96759 € (arrondie à cinq chiffres après la virgule. Montant de la prime de fusion / scission : 1215510.70 EUR. Date du projet commun de scission : 17.04.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société HYDROMECA : 20.04.2026 (au greffe du tribunal de commerce de arras). Pour la société CLAIRE SOLUTIONS : 20.04.2026 (au greffe du tribunal de commerce de paris)..